



CR N° 104

Compte rendu de la réunion de bureau

Du jeudi 16 mai **2019**
A la CMCAS de Melun

PRESENT MESSIEURS :

- CLEQUIN Jean-Pierre
- MENARD Jacky
- HAAS Daniel

ABSENTE EXCUSEE MADAME :

- MEROT Muguette

ABSENT EXCUSES MESSIEURS :

- RONGEON Michaël
- LIAIGRE David

ORDRE DU JOUR

1/	Approbation du CR n° 103	1
2/	Vie des sections	1
	• Section plongée	1
	• Section Tennis	1
	• Section Self défense	1
3/	Point financier	2
4/	Questions diverses - Informations du Bureau	2
	• Point CR activité 2018	2
	• Audit par la CMCAS	2
	• Fête de la CMCAS	3

1/ Approbation du CR n° 103

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau

2/Vie des sections

Section plongée



Relance de Jean-Pierre auprès de Patrick LEGRAND (président de la section) car le Bureau n'a toujours pas reçu la convention à signer alors que l'on s'achemine vers la fin de la saison.

Section Tennis



Il y a toujours des relevés de compte qui arrivent à la CMCAS. Daniel va déposer le dernier relevé reçu chez le nouveau trésorier de la section et va voir avec lui pour aller à l'agence faire le nécessaire pour que les relevés soient envoyés chez le trésorier.

Section Self défense

La section rencontre quelques difficultés pour l'ouverture de son compte bancaire. Jean-Pierre va envoyer un complément de documents à l'agence et s'y rendra avec F. CHIODI afin de débloquer la situation. Le Bureau pourra alors verser la subvention de démarrage de 800€ à la nouvelle section.

3/Point financier

La procédure pour recevoir la seconde partie de la subvention sera déclenché à partir du 1er juin.

Les sections qui n'ont pas payé leur cotisation (Badminton, Plongée, Squash, Stretching, Tai-chi Chuan, Tennis, Tir à l'arc, Yoga), sont invitées à le faire rapidement.

Le trésorier fera une relance début juin lorsqu'il fera le versement aux autres sections qui seront à jour des paiements.

Il nous manque toujours le bilan d'arrêt de la section foot.

Pas de nouvelle de la demande de subvention au Département.

Le solde des comptes sont de:

◇ 11 088 € pour le Compte Courant

◇ 9 077 € pour le livret Bleu.



Reste à venir les 10 000,00 € de solde de la subvention CMCAS et reste à sortir 8 556,25 € pour les soldes des subventions aux sections.

Pour le badminton, l'autorisation de versement sera assujettie également au CR d'activité 2018.

4/Questions diverses - Informations du Bureau

Point CR activité 2018

Lors de l'AG, 2 sections n'avaient pas encore remis leur bilan d'activité 2018. Ils n'ont donc pu être intégré au PV de l'AG.

A ce jour il ne reste que la section Badminton qui n'a toujours pas rendu ce document.

Audit par la CMCAS



9 sections se sont inscrites pour la date du 06 juin.

L'audit portera sur la comptabilité de l'exercice 2018 (1^{er} janvier 31 décembre). Pour cela les sections apporteront tous les documents nécessaires (factures, relevés de banques, chèquiers, contrat de prestation, ...).

La présence du président serait fortement appréciée et il peut bien évidemment se faire accompagner (ou représenter) par son trésorier.

Rappel des créneaux :

Créneau	Section
09:00 – 09:45	Rock-Fitness
09:45 – 10:30	Tai Chi Chuan
10:30 – 11:15	Volley
11:15 – 12:00	Ball-Trap
13:30 – 14:15	Yoga
14:15 – 15:00	Basket
15:00 – 15:45	Squash
15:45 – 16:30	Tennis

La salle (certainement à côté de la SLVie) vous sera confirmée par mail la semaine précédente.

Fête de la CMCAS

La fête de la CMCAS serait le 13 octobre. Cette information est encore à confirmer.

La prochaine réunion de Bureau sera le lundi 23 septembre 2019 à la CMCAS de Melun.

LE SECRETAIRE
HAAS Daniel

LE PRESIDENT
CLEQUIN Jean-Pierre